

## Avenant

### Règlement du jeu « Salons fibre Vialis »

### Échéances du salon Saverne Habitat Déco

Le présent avenant au règlement du jeu « Salons fibre Vialis », déposé à l'Étude de Maîtres Laurence RANOUX-ORSAT & Franck CHRISTOPHE – Huissiers de justice associés – 10 rue du Triangle – 68000 COLMAR, clarifie les différentes échéances pour le « Jeu » organisé dans le cadre du Salon Saverne Habitat déco 2025 organisé à Monswiller :

- Dates du salon : du 31 janvier au 3 février 2025
- Gagnant tiré au sort avant le 7 février 2025
- Mail d'annonce au gagnant envoyé avant le 10 février 2025
- Confirmation par le gagnant de son adresse postale par mail avant le 28 février 2025
- Passée la date du 28 février 2025, le lot sera considéré comme perdu.